

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Déraillement du train marchandises entre la Lopé et l'Offoué: la situation est sous contrôle

AEE

Libreville/Gabon

SELON les informations fournies par la direction générale de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) un train marchandises composé de 25 wagons a déraillé dans la nuit du jeudi 19 décembre à 23 h 35, entre les gares ferroviaires de la Lopé et Offoué, plus exactement au PK 305+900. Si l'on ne déplore aucune perte en vies humaines, on relève néanmoins des dégâts matériels importants.

Le bilan provisoire précise, pour le moment, la perte de six wagons-citernes en partance pour le site de ravitaillement de la Société gabonaise d'entrepôt des produits pétroliers (SGEPP) de Moanda, dans la province du Haut-Ogooué. Cet accident a, par la même occasion, perturbé fortement le trafic ferroviaire. Ainsi, les voyageurs qui devaient se déplacer entre Owendo et

Franceville ont été contraints de passer la nuit à la belle étoile, attendant que des solutions soient trouvées par l'entreprise concessionnaire du chemin de fer. C'est le cas des passagers du train n° 412 dans lequel ont pris place 450 voyageurs contraints de rester à quai à Booué. Ainsi que celui n° 433 dont les 658 passagers ont été bloqués à Andem. Le plus dramatique est que, l'un des trains acheminait des dépouilles en direction de Franceville pour inhumation. Mais l'incident survenu jeudi a contraint les familles à modifier les programmes des obsèques. Dans un communiqué rendu public par la Setrag, la direction générale de cette société a suspendu momentanément le trafic, indiquant qu'elle mettait tout en œuvre pour remédier rapidement à la situation et qu'elle prenait en charge tous les passagers. Si les causes de ce nouvel accident ferroviaire ne sont pas encore connues, la Setrag a tout de même rassuré les populations que tout serait sous contrôle.



Le déraillement du train Setrag

L'accident de trop!

G.R.M

Libreville/Gabon

LES trains numéros 412 (avec 450 passagers à bord) et 433 (658 voyageurs) ne sont pas arrivés à leurs destinations respectives jeudi 19 décembre dernier. Pour ne pas dire dans la matinée de vendredi comme prévu. Leur parcours s'étant arrêté à la gare ferroviaire de Booué pour le premier, et à Andem pour le second.

Cette interruption de parcours a été provoquée par le déraillement d'un train marchandise de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), entre les stationnements ferroviaires de la Lopé et de l'Offoué. Sans doute le déraillement de trop, étant donné que les incidents de cette nature sur le chemin de fer se multiplient depuis le début de l'année en cours. Ce n'est un secret pour personne, cette situation est imputable, en partie, au mauvais



Une vue des citernes ayant pris feu.

entretien d'une voie ferrée dont la construction a commencé le 21 octobre 1974 pour être livrée officiellement le 30 décembre 1986. Mais, depuis le début 2019, quantitativement, l'on dénombre au moins cinq accidents de trains. Dans l'ordre, le 5 janvier dernier, un train minéralier de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), chargé de manganèse, s'était renversé entre les gares de Lifouta

et de Mboundou-Badouma. Le bilan fait état de 400 mètres de voie ferrée endommagés, onze wagons couchés sur le flanc et deux autres sur les rails. En mai, une collision entre deux trains marchandises de la Setrag avait fait trois morts et autant de blessés. Un autre accident a été enregistré le 18 juin 2019. Ce jour-là, un train de la Comilog, parti de Moanda avec 9 730 tonnes de manganèse, avait dé-

railé vers 3 heures du matin, entre les gares de Milole et de Moyabi. Aujourd'hui, c'est un autre train (toujours ?) de la Setrag qui s'est couché sur le flanc, à plus de 300 Km d'Owendo. Il tractait 25 wagons dont des citernes destinées au dépôt de la Société gabonaise d'entrepôt des produits pétroliers de Moanda.

Selon la Setrag, six citernes ont déraillé. Quatre d'entre elles ont pris feu. Si, cette fois-ci l'on n'enregistre aucune perte en vies humaines, on peut néanmoins s'interroger sur le programme de réhabilitation du réseau ferré lancée depuis plusieurs mois par la société concessionnaire du chemin de fer. Tout comme l'on se pose la question sur la véracité de l'information selon laquelle des fonds auraient été débloqués par l'Agence de régulation des transports ferroviaires dans le cadre de ce plan de remise à niveau de la voie ferrée.